

Calendrier d'inscription des jours de présence - Accueil de Loisirs Printemps 2018

(à joindre obligatoirement au dossier d'inscription)

NOM Prénom (parents) :

ADRESSE (du parent responsable) :

Tél :

Régime de protection sociale (**obligatoire**) : CAF - MSA - Autre

N°

Nom Prenom des enfants	Date de Naissance
...../...../.....
...../...../.....
...../...../.....
...../...../.....

PERIODE Printemps 2018

JOURS	Transports matin	Accueil de Loisirs	Transports Soir
Lundi 9 avril			
Mardi 10 avril			
Mercredi 11 avril			
Jeudi 12 avril			
Vendredi 13 avril			
Lundi 16 avril			
Mardi 17 avril			
Mercredi 18 avril			
Jeudi 19 avril			
Vendredi 20 avril			
TOTAL JOURS			

OBSERVATIONS :

CADRE RESERVE A LA MJC

Date et signature

Ce formulaire doit être joint au dossier d'inscription, il doit être rempli et signé par les parents au plus tard 10 jours avant l'accueil. L'inscription par téléphone n'est pas valable.

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Département, MSA et Caf de la Vienne aident au financement de la MJC

